



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MEUSE

Bar-le-Duc, le 17 août 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Compte-tenu des sollicitations de la presse sur divers aspects liés aux événements qui se sont produits le 15 août dernier dans le cadre de l'opposition au projet CIGEO, un nouveau point de situation, complet et actualisé, est effectué par la préfecture de la Meuse :

Il est important de distinguer les deux séquences qui se sont déroulées ce week-end dans le cadre de l'opposition au projet Cigéo.

Le festival « Les Bure'Lesques » s'est déroulé du 11 au 13 août sur la commune meusienne de Biencourt-sur-Orge autour d'événements destinés à rassembler et à exprimer une opposition pacifique au projet Cigéo. Les services de l'Etat avaient pris l'initiative d'un contact avec les organisateurs pour convenir des modalités de ce grand rassemblement et permettre son déroulement dans de bonnes conditions. Les organisateurs ont accepté cette démarche et pris leurs responsabilités. Les pouvoirs publics ne sont intervenus que pour prendre des mesures préventives. Dans ce cadre, des contrôles des accès au festival ont été réalisés pour prévenir et lutter contre les conduites addictives, comme il en est ainsi partout en France lorsque se produisent des rassemblements importants. L'événement s'est déroulé sans difficulté. Aucun incident n'a été relevé.

Pour la journée du 15 août, un appel à mobilisation sur les réseaux sociaux, destiné à protester contre la répression policière, avait été lancé. La préfecture a tenté d'entrer en contact avec les organisateurs pour convenir des modalités de cette manifestation et en encadrer l'itinéraire. Il en est ainsi de toutes les manifestations en France qui doivent être déclarées pour permettre leur déroulement dans des conditions satisfaisantes pour tous. La démarche d'encadrement de cette manifestation du 15 août apparaissait d'autant plus souhaitable que, lors d'actions précédentes en février, mai et juin 2017, des dégradations contre les bâtiments publics, des agressions contre les personnes et les biens dont une tentative d'incendie d'un hôtel restaurant, des attaques violentes contre les forces de l'ordre, avaient été commises.

C'est pour éviter le risque de reproduction de tels débordements, tout en permettant la libre expression de l'opposition au projet CIGEO dans le respect du cadre légal, que la préfecture a, à plusieurs reprises, proposé un contact avec les organisateurs. Ceux-ci l'ont refusé.

Dans ce contexte, regrettable, et au vu des événements passés, les services de l'Etat devaient prendre des mesures préventives pour éviter toute réitération de tels actes et protéger les populations locales.

Le rassemblement prévu à 14h à Bure s'est donc effectué sans déclaration ni encadrement malgré la proposition de la préfecture de permettre le déroulement normal de cette manifestation. Parmi les quelques 300 manifestants présents, la majorité portait une tenue

(casques, cagoules, vêtements noirs) et des objets (pierres, bâton, barres de fer...) qui traduisaient d'emblée leurs intentions. De fait, l'agression des forces de l'ordre par ces groupes a été immédiate, gratuite et extrêmement violente.

Repoussés une première fois par les gendarmes dans une rue de Bure, les manifestants sont alors partis à travers champs, sans organisation de leurs mouvements, puis se sont dirigés vers des sites sensibles qui avaient déjà été menacés, dégradés ou attaqués. Arrivés ainsi sur la commune de Saudron en Haute-Marne, dont la route mène à l'ANDRA, les opposants ont alors arraché du mobilier urbain et construit des barricades auxquelles ils ont mis le feu. Ils ont jeté des pierres, des cocktails Molotov et des engins explosifs en direction des gendarmes. C'est ainsi que deux gendarmes ont été blessés, victimes de traumatisme sonore. Face à des techniques de combat aussi violentes, il était indispensable que les gendarmes se protègent et ripostent par des moyens adaptés dont l'usage a été proportionné à la violence des attaques dont ils faisaient l'objet.

Des blessés sont aussi à déplorer parmi les opposants. La préfecture avait pré-alerté les services de secours du département afin qu'ils puissent intervenir rapidement en cas de sollicitation. Ils ont reçu 4 appels de la part des manifestants. Les ambulances ont néanmoins été prises à partie par des opposants. Les sapeurs-pompiers ont pris en charge 3 blessés, et les ont transportés à l'hôpital.

Au vu des circonstances, aucune interpellation sur place n'a eu lieu. En revanche, des observations ont été faites, des images ont été prises et des vérifications sont en cours par les forces de l'ordre. Elles nécessitent des investigations sans délai. C'est la raison pour laquelle les personnes concernées ont fait l'objet d'interrogations par les gendarmes. L'une d'entre elles n'a pas souhaité répondre. Les informations qui circulent sur les réseaux sociaux méritent des vérifications rigoureuses. Elles sont en cours. Il est trop tôt pour apporter des réponses définitives à ce sujet. Les médias seront tenus informés en toute transparence de l'évolution de cette situation.